



Directive 178 (1961)

Relations entre l'OCDE et l'Assemblée du Conseil de l'Europe

Assemblée parlementaire

Voir tableau en annexe.



Annexe – Directives adoptées

Mars 1961

N°	Séance et date	Destinataires	Objet
177	25ème séance 3 mars 1961	Commission économique	<i>Convention instituant l'O.C.D.E.</i> L'Assemblée, Ayant examiné le rapport de sa commission économique sur l'évolution récente des relations économiques européennes, compte tenu notamment de la convention instituant l'O.C.D.E., Charge la commission économique de poursuivre ses travaux dans ce domaine et de saisir l'Assemblée d'un nouveau rapport en avril 1961.
178	25ème séance 3 mars 1961	Commissions politique et économique	<i>Relations entre l'O.C.D.E. et l'Assemblée du Conseil de l'Europe</i> L'Assemblée décide de constituer une délégation comprenant le Président de l'Assemblée, le Président et le rapporteur de la commission politique et le Président et le rapporteur de la commission économique, pour négocier avec le Comité intérimaire un accord sur les relations entre l'O.C.D.E. et l'Assemblée du Conseil de l'Europe.